



COMITÉ DIRECTEUR DU 20/06/2022

Ordre du Jour:

- Vote du CR de la réunion précédente;
- Sportissimeaux
- Saison 2022/2023
- Commission Loisir
- Commissions compétition
- Questions diverses.

Présents:

Agathe BASTIEN, Aurélien CIROTTE, Bénédicte SILLIERE, Camille HAVARD, Julien COUTURIER, Nicolas GAGEY, Pierre SCHERE, Sélim RAMDAN, Vanessa GODINHO DA COSTA, Emilie GOUDOU.

Excusé : Synthia POURTAU

Début de la réunion à 20h12.

Vote du CR de la réunion précédente:

Le compte rendu du Comité Directeur précédent est voté à l'unanimité.

Point1: Sportissimeaux

Organiser Sportissimeaux:

- Faire un appel aux bénévoles
- Prévoir déco pour le stand
- Prévoir des démos et définir les horaires
- Gérer les essais (5 initiateurs en diff et 2 initiateurs en bloc)
- 3 à 4 bénévoles au stand pour les enregistrements de dossiers et accueil
- 2 bénévoles pour gérer la fil d'attente

Les adhérents devront télécharger leur questionnaire santé ou leur certificat médical directement sur le site de la FFME.

Création d'un article sur les aides financières pour les inscriptions en association.

Distribution des locations de matériel le week end de Sportissimeaux.

Point 2: Saison 2022/2023

Organiser la restitution des locations de la saison 2021/2022: début le 27 juin 2022.

Organisation du début de saison 2022/2023 :

- Débuter les pré-inscriptions fin juin et courant juillet
- Ados/adultes autonomes : reprise le 05 septembre 2022
- Sportissimeaux : Week end 10 et 11 septembre 2022
- Essai ados/adultes débutants à partir du 12 septembre 2022
- Reprises pour les grimpeurs débutants et pour les enfants à partir du 19 septembre 2022

Formation PSC1 : définir quels initiateurs seraient amenés à faire la formation sur la saison 2022/2023.

Pour la saison 2022/2023, organisation à la salle Langlois de la compétition régionale. Calculer les budgets et définir les dates pour les ouvertures.

Remboursement du CT77 pour les formations SNE et juge.

Point 3: Loisir

Les programmes pour la saison 2022/2023 et 2023/2024 sont préparés

Motiver les débutants à participer aux sorties en extérieur.

Si possible, permettre à chaque initiateur de participer en tant qu'encadrant à une sortie minimum sur la saison.

Faire davantage de communication orale sur les sorties et événements à venir.

Point 4 : compétition

Projet d'accompagnement des compétiteurs sur les compétitions nationales (coupes et championnats et sélectif U14) : Une demande de subvention a été faite dans ce sens au PSF 2022.

Prise en charge des frais d'inscriptions des compétiteurs au niveau national.

Prise en charge d'une partie des frais d'hébergement et déplacement (forfait) si la subvention PSF est accordée selon la barème dans le tableau présenté par Nicolas.

Questions diverses:

- La participation d'un enfant à une sortie ne nécessiterait-elle pas la présence d'au moins un parent ? Réflexion pour prendre une assurance complémentaire ?

Fin de la réunion à 22h05.